

Sortie du glyphosate et reconception de systèmes de production des fermes de l'enseignement agricole technique (Glycos'EPA)

Description du projet

Le projet Glycos'EPA accompagne les équipes des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) à travailler à la reconception de systèmes de production en lien avec l'arrêt de l'utilisation du glyphosate.

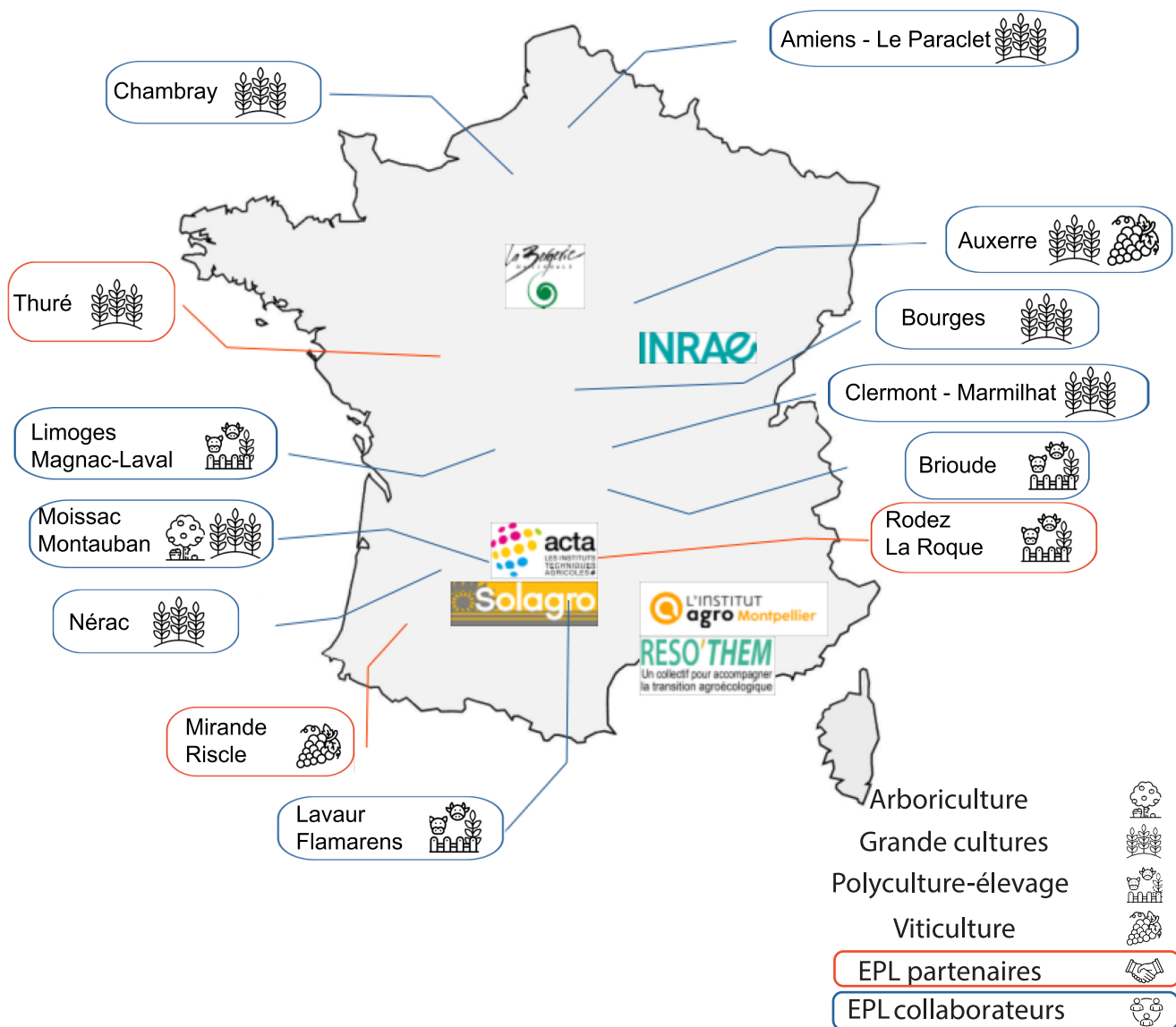
Ce projet se construit comme un support pédagogique à l'apprentissage de pratiques alternatives tout en développant la capacité des futurs professionnels à s'adapter aux transitions multiples en cours et à venir.

Pourquoi ce projet ?

Ce projet s'inscrit dans le cadre des objectifs du plan national de la DGER «Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie (EPA2)». Il contribue à l'objectif d'arrêt total de l'utilisation du glyphosate dans l'ensemble des exploitations de l'enseignement agricole fixé à décembre 2022 (note de service DGER/SDRICI/2022-401 du 20/05/2022). Il cherche également à utiliser les capacités d'expérimentation et d'innovation propres aux exploitations de l'enseignement agricole pour faire émerger de nouvelles pratiques sur leurs territoires. Enfin, ce projet oeuvre à faire évoluer l'enseignement agricole vers des pratiques pédagogiques et éducatives favorisant l'implication des élèves dans des projets réels.

crédit photo: Corentin Clément & Bruno Chauvel





Partenaires : IA - Florac, DGER, Réso'them, La Bergerie Nationale, l'INRAE (UMR Agroécologie)

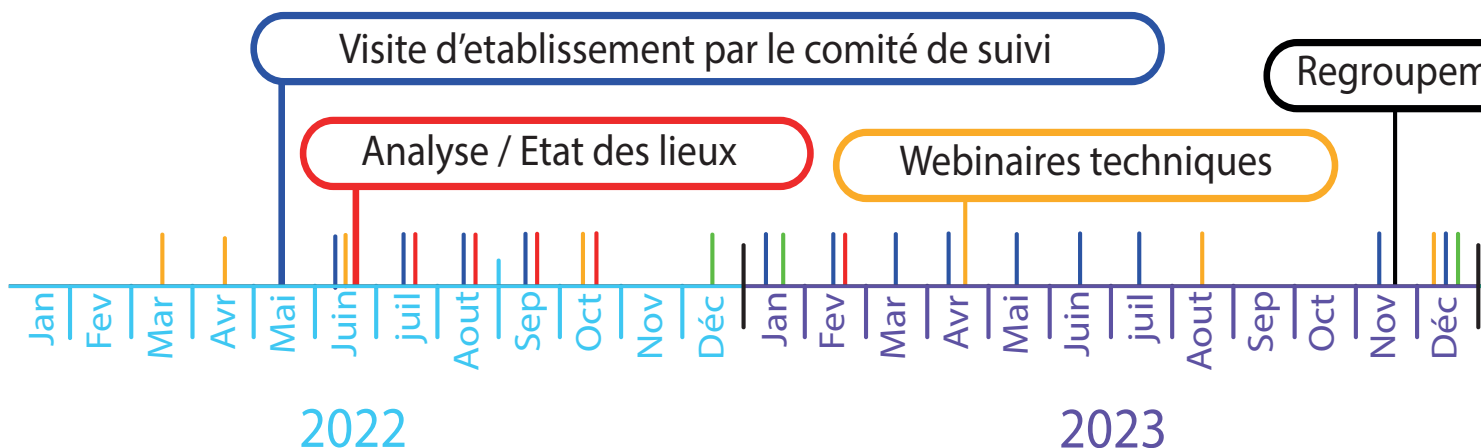
Prestataires : Association SOLAGRO, l'ACTA

EPL partenaires : Agricampus Rodez-La Roque, EPL Mirande-Riscle - Site de Riscle, Pôle de formation Nat'Thuré Végétal

EPL non-partenaires engagés dans l'action : Le Paraclet, Marmilhat, Brioude-Bonnefont, Auxerre La Brosse, Agrocampus 47 - Site de Nérac, Bourges-Le Subdray, Limoges et du Nord Haute-Vienne, Tarn et Garonne (Moissac-Montauban), Tarn - Site de Lavaur

Notes :

Les EPL partenaires reçoivent une subvention de 25 000€ permettant de couvrir les dépenses du projet (achat de matériel, prestations de service, déplacement, etc.). Ils bénéficient également d'un suivi rapproché par les experts techniques du projet. Les EPL non-partenaires ne perçoivent pas de subvention mais bénéficient également d'un suivi des experts techniques du projet (ce suivi est adapté aux actions menées sur l'EPL).



Objectifs du projet

- **Réaliser un diagnostic initial des freins ou des difficultés techniques et organisationnelles des exploitations de lycée agricole en lien avec l'arrêt de l'utilisation du glyphosate.**

- **Proposer un appui technique et aider à la reconception de leur système de production.**

- **Co-construire un projet partagé par l'équipe d'exploitation, la direction, la communauté pédagogique et les apprenants de l'établissement.**

- **Favoriser les échanges entre communautés pédagogiques, équipes d'exploitation et les partenaires du territoire au service des changements de pratiques agricoles.**

- **Favoriser la mise en réflexion des apprenants sur ces thématiques de reconception de système de production.**

- **Capitaliser, valoriser et disséminer les enseignements et résultats de ce projet au sein de l'enseignement agricole et sur les territoires.**

Moyens

- **La création d'un comité de pilotage aux compétences scientifiques et techniques adaptées aux problématiques liées au projet.**

- **Des enquêtes et visites d'exploitations auprès des établissements engagés dans l'action pour comprendre les systèmes de productions et filières d'études.**

- **Des analyses de systèmes de production par établissement réalisées et présentées aux équipes en établissement dans le but de proposer des pratiques alternatives en lien avec les objectifs de l'exploitation et les spécificités territoriales (climat, filières, ressources, formations).**

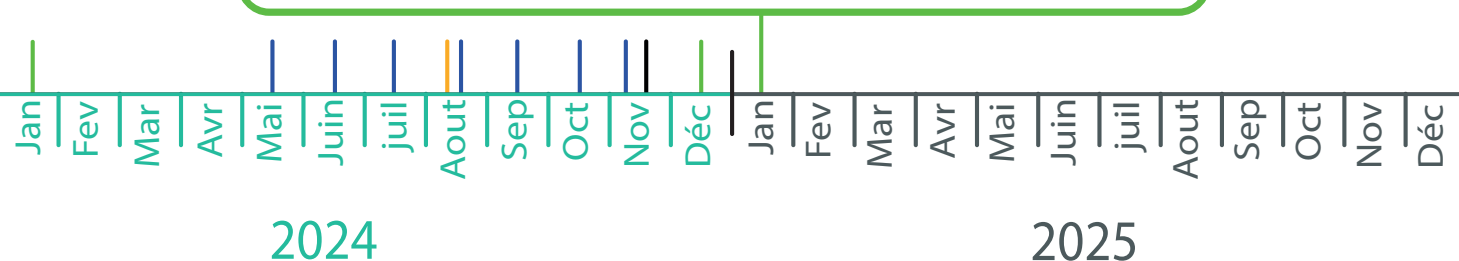
- **La création et l'animation d'un groupe de travail par établissement constitué de l'équipe d'exploitation, de la direction, d'enseignants et formateurs et de partenaires du territoire. Ce groupe de travail a pour mission de définir les objectifs de travail, d'établir un plan d'action et de valoriser les résultats de l'action en interne et sur son territoire.**

- **La co-construction de séquences pédagogiques autour de la reconception de système agricole en lien avec les objectifs de travail de l'exploitation. Cette co-construction sera accompagnée par des formateurs de l'Institut Agro Florac et Rennes.**

- **Des webinaires techniques et regroupements nationaux seront mis en place afin de favoriser le partage de connaissances et de faire monter en compétences les équipes en EPL.**

Evénements nationaux

Bilan annuel et final (technique, pédagogique et financier)



Résultats attendus

Sur les exploitations et établissements engagées, les résultats attendus sont la sortie réussie et durable de l'utilisation du glyphosate associé à la reconception agroécologique de leur système d'exploitation d'ici la fin du projet. Cet objectif sera atteint en mobilisant les apprenants sur les questions d'émancipation aux produits phytosanitaires et de reconception de systèmes de production. A défaut, la réalisation d'un plan de sortie permettant un arrêt programmé de l'utilisation de la molécule herbicide au cours de la prochaine rotation sera considérée comme une première étape. Ces résultats auront vocation à servir de références techniques et pédagogiques pour l'ensemble des communautés éducatives de l'enseignement agricole et leurs partenaires de territoire.

Selon les exploitations les thématiques abordées sont très variées : évolution des systèmes en agriculture de conservation des sols sans glyphosate, recherche d'autonomie alimentaire et protéique en poly-culture élevage, gestion de l'enherbement, principalement sous le rang, en arboriculture et viticulture, conversion à l'agriculture biologique, etc. Les filières et niveaux de formation impliqués sont également très variés en fonction des établissements.

Infos utiles

Coordinateur de projet : Corentin Clément (corentin.clement@supagro.fr)

Durée du projet : du 1er janvier 2022 au 30 Juin 2025

Financement : fonds CASDAR de 250 000€ sur 3 ans qui finance 100% de dépenses éligibles

Site du projet : <https://wikis.cdrflorac.fr/wikis/casdartaef?GlyPho>

Présentation vidéo : <https://vimeo.com/725177116>

Chef de file : Institut Agro Florac

L'Institut Agro Florac pilote ce projet dans le cadre de sa mission d'appui à l'enseignement technique agricole. Il accompagne des établissements et des équipes éducatives, dans des dispositifs de formation, et de recherche-action sur les domaines de l'agroécologie, d'éducation à l'environnement et d'éducation à la responsabilité. Catalogue de formation, activités et réseaux de l'Institut Agro Florac : <https://linktr.ee/supagroflorac>

 **L'INSTITUT
agro Montpellier**

credit photo:Philippe Cousinié

